



# TECHNI CIEN

D'INTERVENTION  
SOCIAL & FAMILIAL

APPRENDRE UN MÉTIER

OBTENIR UN DIPLÔME !

Le **TISF** effectue une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans l'environnement et à créer ou restaurer le lien social.

Il accompagne et soutient les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, les personnes âgées, malades ou handicapées.



Ce travailleur social peut également avoir un rôle d'accompagnement social des usagers vers l'insertion et contribuer au développement de la dynamique familiale, en soutenant tout particulièrement la fonction parentale.



**Aurélië**, 20 ans,  
TISF depuis 4 ans  
à la CAF

*« J'interviens pour plusieurs raisons, à l'occasion d'une naissance, d'une grossesse, d'un problème de santé mais aussi à la demande d'un travailleur social ou du Juge des enfants... Autant dire des objectifs différents pour chaque famille ce qui me demande un grand savoir d'adaptation. Mon métier est au cœur de l'humain. J'entre dans la vie privée des familles. Je dois sans cesse revaloriser les familles dans leurs choix pour qu'elles se sentent en confiance. Je positive toujours et ainsi redynamise la famille. Le travail d'équipe est essentiel. Je travaille en étroite collaboration avec les intervenants propres à la famille. Mon métier, il s'apprend mais surtout il se vit... »*

## QUELS EMPLOYEURS ?

Les TISF interviennent surtout auprès des jeunes, des adultes et des familles quelque que soit leur situation : handicap, vulnérables, sous des mesures de protection, dans le secteur des interventions à domicile, en centres d'hébergement et de réinsertion sociale, dans les pensions de famille- maison relais, en maisons d'enfants à caractère social, en service d'accompagnement à la vie sociale ou autonome pour les personnes en situation d'handicap ou pour les jeunes majeurs, en résidence habitat jeunes.de services et de prise de rendez-vous médicaux.

## LES CONDITIONS D'ACCÈS AU DIPLÔME PAR LA VOIE DE L'APPRENTISSAGE

**Il n'y a pas de conditions de diplômes pour accéder à la formation de TISF.**

**Le candidat doit être âgé d'au moins 18 ans et avoir satisfait aux épreuves d'admissibilité (écrite) et d'admission (oral).**

Il peut être dispensé de l'épreuve écrite d'admissibilité s'il est titulaire d'un diplôme ou équivalent de niveau IV. Chaque situation donnera lieu à un traitement individualisé.

## LE CONTENU DE LA FORMATION

# 950h

D'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE  
RÉPARTIES SUR 2 ANS

### 6 domaines de formation

**DF 1** : Conduite du projet d'aide à la personne (270h).

**DF 2** : Communication professionnelle et travail en réseau (100h).

**DF 3** : Réalisation des actes de la vie quotidienne (150h).

**DF 4** : Transmission des savoirs et des techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne (150h).

**DF 5** : Contribution au développement de la dynamique familiale (150h)

**DF 6** : Accompagnement social vers l'insertion (130h).

### Planning de l'alternance\* (sur 24 mois)

1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année
<b>17 semaines</b> de formation théorique	<b>11 semaines</b> de formation théorique
(4 semaines de stage hors employeur)	
<b>31 semaines</b> de stage chez employeur	<b>41 semaines</b> de stage chez employeur

\* répartition donnée à titre indicatif

Des possibilités d'allègements existent pour certains titulaires de diplômes, d'expérience professionnelle.

## LES MODALITÉS DE CERTIFICATION

**Le référentiel de certification est composé de six épreuves validant chacune un domaine de compétences.**

**Un domaine de compétences est validé si le candidat obtient une note au moins égale à 10 sur 20 à l'épreuve de certification correspondante.**

Taux de Réussite 2018  
**100%**